



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-15445>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-15445**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : INRAP

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché d'acquisition d'appareils topographiques : GNSS, stations totales, accessoires, abonnement RTK et services associés.

Description : Le présent marché a pour objet l'acquisition d'appareils topographiques : GNSS, stations totales, accessoires, abonnement RTK et services associés. Le marché comprend 3 lots. LOT 1 : Fourniture d'appareils topographiques de géopositionnement par satellite - GNSS- de précision centimétrique accessoires et prestations associées LOT 2 Fourniture de station totale mécanique et de station totale robotisée pour la topographie et de ses accessoires et prestations associées LOT 3 Fourniture d'abonnements RTK, forfait horaires mutualisables et prestations associées

Identifiant de la procédure : a80ef8b4-e565-4dab-9526-68da5c178f8f

Identifiant interne : 003FR2025

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Appel d'offres ouvert passé en application des articles L2124-1 à L.2124-2, R.2124-1 à R.2124-2, R.2161-1 à R.2161-5 du code de la commande publique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38295000 Matériel de topographie

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : PARIS

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,886,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 : Fourniture d'appareils topographiques de géopositionnement par satellite - GNSS- de précision centimétrique accessoires et prestations associées

Description : Ce marché (lot) a pour objet l'acquisition sur différents sites de l'Inrap, de matériel de géopositionnement par satellite, GNSS, de précision centimétrique en RTK et en post-traitement, de ses accessoires et prestations associées. Il est attendu dans les réponses une solution matérielle avec un contrôleur de données et/ou une tablette ainsi que l'ensemble des accessoires et logiciels permettant l'utilisation des matériels. Deux types de matériels sont demandés : - une solution complète centimétrique de type "topographie" - une solution complète centimétrique de type "compact"

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38295000 Matériel de topographie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : FRANCE

Ville : PARIS

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/02/2026

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,380,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,380,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour la phase de test technique du matériel Ce marché (Lot 1) prévoit l'acquisition de GNSS centimétriques pour l'activité topographique de l'Inrap. Les appareils fournis devront pouvoir être utilisés sous la pluie, sans accessoire externe (type parapluie, plaque de protection transparente...). Modalité de prêt de matériel et tests d'évaluation : Chaque candidat devra mettre à disposition gratuitement un (1) exemplaire complet (appareil et accessoires nécessaires à son fonctionnement) pour une durée de test de six (6) semaines. Le matériel sera testé sur le terrain par des agents de l'Inrap. Les retours d'expérience seront consignés dans un tableau d'évaluation commun. Les résultats de ces tests terrains seront intégrés dans l'analyse de la valeur technique de l'offre, selon les critères détaillés au Règlement de la Consultation (RC). La grille de test est en annexe. Le titulaire a l'obligation de fournir, lors de la livraison du matériel de test et lors de la livraison finale, un guide d'utilisation ou un manuel complet, obligatoirement rédigé en langue française Le matériel de test doit être acheminé entre le 25 janvier et le 23 février 2026 à l'adresse suivante : Thomas ERNST INRAP - GE Centre archéologique de Metz 12 rue Méric 57063 METZ Cedex 2 tel: 06 84 28 57 06 Matériel à livrer pour le test : valise / sac comprenant antenne ; batteries ; chargeurs ; câbles et contrôleur de données (carnet de terrain/tablette)

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Voir règlement Règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 13/02/2026 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : INRAP

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut exercer devant le tribunal administratif un référé précontractuel avant la conclusion du contrat dans un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification du courrier l'informant de son rejet (art L555-1 et suivants du code de la justice administrative). Il peut également intenter un référé contractuel au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du marché (art L 551-13 et suivant du code de justice administrative) ou un recours en contestation de validité du marché dans un délai de deux mois suivant l'accomplissement de mesures de publicité appropriée. La décision emportant éviction du candidat peut également être contestée sur la base de l'article R 421-1 du code de justice administrative dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir introduit au plus tard dans un délai de deux mois suivant la réception du courrier de rejet. Instance chargée des voies de recours : Tribunal administratif de Paris 7, rue de Jouy, 75181 Paris courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr ; tel : 01 44 59 44 00, fax : 01 44 59 46 46 Service habilité à communiquer des informations relatives aux voies de recours : Tribunal administratif de Paris 7, rue de Jouy, 75181 Paris courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr ; tel : 01 44 59 44 00, fax : 01 44 59 46 46

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : INRAP

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 Fourniture de station totale mécanique et de station totale robotisée pour la topographie et de ses accessoires

Description : Ce marché a pour objet l'acquisition de stations totales robotisées et mécaniques et de ses accessoires (trépied, prisme, canne, carnet de terrain ou tablettes, et des logiciels sous Android permettant d'effectuer les levés et implantations et des logiciels de traitement des mesures sous Windows 11).

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38295000 Matériel de topographie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : FRANCE

Ville : PARIS

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/02/2026

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,990,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,990,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour la phase de test technique du matériel Ce marché (Lot 1) prévoit l'acquisition de GNSS centimétriques pour l'activité topographique de l'Inrap. Les appareils fournis devront pouvoir être utilisés sous la pluie, sans accessoire externe (type parapluie, plaque de protection transparente...). Modalité de prêt de matériel et tests d'évaluation : Chaque candidat devra mettre à disposition gratuitement un (1) exemplaire complet (appareil et accessoires nécessaires à son fonctionnement) pour une durée de test de six (6) semaines. Le matériel sera testé sur le terrain par des agents de l'Inrap. Les retours d'expérience seront consignés dans un tableau d'évaluation commun. Les résultats de ces tests terrains seront intégrés dans l'analyse de la valeur technique de l'offre, selon les critères détaillés au Règlement de la Consultation (RC). La grille de test est en annexe. Le titulaire a l'obligation de fournir, lors de la livraison du

matériel de test et lors de la livraison finale, un guide d'utilisation ou un manuel complet, obligatoirement rédigé en langue française Le matériel de test doit être acheminé entre le 25 janvier et le 23 février 2026 à l'adresse suivante : Thomas ERNST INRAP - GE Centre archéologique de Metz 12 rue Méric 57063 METZ Cedex 2 tel: 06 84 28 57 06 Matériel à livrer pour le test : valise / sac comprenant antenne ; batteries ; chargeurs ; câbles et contrôleur de données (carnet de terrain/tablette)

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Voir règlement Règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 13/02/2026 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : INRAP

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut exercer devant le tribunal administratif un référé précontractuel avant la conclusion du contrat dans un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification du courrier l'informant de son rejet (art L555-1 et suivants du code de la justice administrative). Il peut également intenter un référé contractuel au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du marché (art L 551-13 et suivant du code de justice administrative) ou un recours en contestation de validité du marché dans un délai de deux mois suivant l'accomplissement de mesures de publicités appropriée. La décision emportant éviction du candidat peut également être contestée sur la base de l'article R 421- 1 du code de justice administrative dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir introduit au plus tard dans un délai de deux mois suivant la réception du courrier de rejet. Instance chargée des voies de recours : Tribunal administratif de Paris 7, rue de Jouy, 75181 Paris courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr ; tel : 01 44 59 44 00, fax : 01 44 59 46 46 Service habilité à communiquer des informations relatives aux voies de recours : Tribunal administratif de Paris 7, rue de Jouy, 75181 Paris courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr ; tel : 01 44 59 44 00, fax : 01 44 59 46 46

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : INRAP

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : LOT 3 Fourniture d'abonnements RTK, forfait horaires mutualisables et prestations associées

Description : Ce marché a pour objet l'acquisition d'abonnements de correction centimétrique en temps réel pour des GNSS, RTK, ainsi que de cartes SIM multi-opérateurs associées. Les abonnements devront-être compatibles avec les appareils utilisés à l'Inrap

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79980000 Services d'abonnement

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : FRANCE

Ville : PARIS

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/02/2026

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 516,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 516,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour la phase de test technique du matériel Ce marché (Lot 1) prévoit l'acquisition de GNSS centimétriques pour l'activité topographique de l'Inrap. Les appareils fournis devront pouvoir être utilisés sous la pluie, sans accessoire externe (type parapluie, plaque de protection transparente...). Modalité de prêt de matériel et tests d'évaluation : Chaque candidat devra mettre à disposition gratuitement un (1) exemplaire complet (appareil et accessoires nécessaires à son fonctionnement) pour une durée de test de six (6) semaines. Le matériel sera testé sur le terrain par des agents de l'Inrap. Les retours d'expérience seront consignés dans un tableau d'évaluation commun. Les résultats de ces tests terrains seront intégrés dans l'analyse de la valeur technique de l'offre, selon les critères détaillés au Règlement de la Consultation (RC). La grille de test est en annexe. Le titulaire a l'obligation de fournir, lors de la livraison du matériel de test et lors de la livraison finale, un guide d'utilisation ou un manuel complet, obligatoirement rédigé en langue française Le matériel de test doit être acheminé entre le 25 janvier et le 23 février 2026 à l'adresse suivante : Thomas ERNST INRAP - GE Centre archéologique de Metz 12 rue Méric 57063 METZ Cedex 2 tel: 06 84 28 57 06 Matériel à livrer pour le test : valise / sac comprenant antenne ; batteries ; chargeurs ; câbles et contrôleur de données (carnet de terrain/tablette)

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Voir règlement Règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 13/02/2026 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : INRAP

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut exercer devant le tribunal administratif un référé précontractuel avant la conclusion du contrat dans un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification du courrier l'informant de son rejet (art L555-1 et suivants du code de la justice administrative). Il peut également intenter un référé contractuel au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du marché (art L 551-13 et suivant du code de justice administrative) ou un recours en contestation de validité du marché dans un délai de deux mois suivant l'accomplissement de mesures de publicité appropriée. La décision emportant éviction du candidat peut également être contestée sur la base de l'article R 421-1 du code de justice administrative dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir introduit au plus tard dans un délai de deux mois suivant la réception du courrier de rejet. Instance chargée des voies de recours : Tribunal administratif de Paris 7, rue de Jouy, 75181 Paris courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr ; tel : 01 44 59 44 00, fax : 01 44 59 46 46 Service habilité à communiquer des informations relatives aux voies de recours : Tribunal administratif de Paris 7, rue de Jouy, 75181 Paris courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr ; tel : 01 44 59 44 00, fax : 01 44 59 46 46

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : INRAP

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : INRAP

Numéro d'enregistrement : 18009226400225

Adresse postale : 121 RUE D'ALESIA

Ville : PARIS

Code postal : 121 RUE D'ALESIA

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Point de contact : Mme AMINATA DIENE

Adresse électronique : service-marches-publics@inrap.fr

Téléphone : 01 40 08 80 11

Adresse internet : <https://www.inrap.fr/en>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : b57dddea-9da0-4d55-bd31-aa83c77929aa-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Modification du délai d'acheminement du matériel pour le test est fixé au plus tard le 23 Février 2026: "Le matériel de test doit être acheminé entre le 25 janvier et le 23 février 2026"

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Identifiant de la section : LOT-0002

Identifiant de la section : LOT-0003

Description des modifications : Modification du délai d'acheminement du matériel pour le test est fixé au plus tard le 23 Février 2026: "Le matériel de test doit être acheminé entre le 25 janvier et le 23 février 2026"

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c7b27df1-78de-4612-b086-57b8b9d91f3d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/02/2026 à 16:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2026